



FICHES LES PAPILLONS

AZURÉ DE LA SANGUISORBE AZURÉ DES PALUDS – CUIVRÉ DES MARAIS

nom latin ► *Maculinea teleius* – *Maculinea nausithous* – *Lycaena dispar*



DESCRIPTION

L'**Azuré de la Sanguisorbe** possède une envergure de l'aile antérieure de 16 à 18 mm. Le mâle présente des ailes bleues brillantes à bordure sombre sur le dessus. Elles sont tachetées de 3 à 4 points noirs. Le dessous est grisâtre. La femelle est d'un bleu plus foncé, et se caractérise par une marge noire plus large à délimitation plus floue que celle du mâle.

Cette espèce peut être confondue avec l'**Azuré des Paluds** qui possède la même taille. Le dessus des ailes des papillons mâles est bleu foncé et présente une très large et diffuse marge noire. La femelle est, quant à elle, brun foncé. Les deux sexes arborent un dessous des ailes brun cannelle.

Le **Cuivré des marais** a une envergure de l'aile antérieure variant de 13 à 20 mm. La deuxième génération de l'espèce est plus petite que la première. Le dessus des ailes est orange cuivré bordé de noir. Le mâle possède une tâche noire au milieu de l'aile antérieure (plusieurs tâches pour la femelle). Notons également que le dessous des ailes postérieures est gris pâle bleuté avec des points noirs cerclés de blanc.

BIOLOGIE

■ Comportement

Les azurés : le cycle biologique de ces espèces est très particulier. Le développement de la chenille est complexe, il nécessite impérativement la présence de la Sanguisorbe et d'une fourmilière. On observe une seule génération par an, avec une période de vol s'étalant de début juillet à fin août. Les azurés s'éloignent peu des sites de reproduction.

Cuivré des marais : en France, il apparaît en deux générations. La première s'observe du 15 mai à la fin juin et la seconde de la fin juillet à la fin août. Le cuivré peut se déplacer sur 20 kilomètres.

■ Reproduction

Les azurés : les femelles déposent les œufs dans les inflorescences de Sanguisorbes. Au quatrième stade larvaire, la chenille se laisse tomber au sol et est récupérée par la fourmi-hôte (*Myrmica rubra*). Elle va hiverner 10 à 11 mois dans la fourmilière et se nourrir de larves.

Cuivré des marais : les mâles ont un comportement territorial. La ponte se fait essentiellement sur les feuilles de patiences (*Rumex sp.*). On observe cinq stades larvaires.

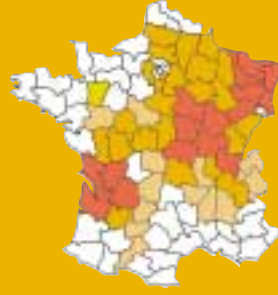
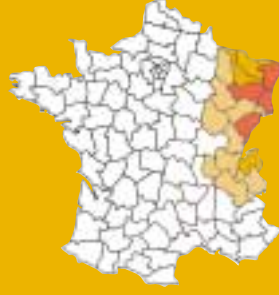
■ Habitat

Les trois espèces affectionnent les prairies humides, les bas-marais ou les bordures des mégaphorbiaies. Il est également possible d'observer les azurés dans les prairies mésophiles de fauche à Sanguisorbe. Les azurés se retrouvent jusqu'à 900 m d'altitude. Le Cuivré des marais est, quant à lui, plus présent à l'étage collinéen. Les milieux utilisés doivent être ensoleillés.

Azuré de la Sanguisorbe

Azuré des Paluds

Cuivré des marais



- espèce très présente
- espèce peu présente
- espèce très rare ou localisée
- espèce considérée comme disparue
- données anciennes à confirmer

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Azuré de la Sanguisorbe :

espèce d'origine asiatique (visible jusqu'au Japon), elle est présente dans l'est de la France (Lorraine, Alsace...), dans la vallée de la Loire et les marais charentais.

Azuré des Paluds :

papillon eurasiatique que l'on rencontre jusqu'en Mongolie. En France, il est uniquement présent sur la bordure est du pays (de la Moselle à la Savoie).

Cuivré des marais :

espèce paléarctique à répartition française plus large, son aire de présence est morcelée depuis la France jusqu'à l'est de l'Asie.

MENACES

- Assèchement des zones humides (remblais et drainages)
- Fauche pendant la période de floraison de la Sanguisorbe (pour les *Maculinea*)
- Fauche sur le bord des routes/chemins qui provoque la disparition de micromilieus favorables à l'installation d'îlots de populations
- Pâturage bovin et équin qui provoque la disparition de la Sanguisorbe.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

- Adapter localement des périodes de fauche des bords des routes en fonction du cycle de développement de l'espèce
- Dans les prairies de fauche, réaliser une fauche un mois avant le début de la période de vol du papillon (soit mi-juin dans les Vosges du Nord) et faire la deuxième tardivement (mi-septembre)
- Cartographier les stations des espèces et réaliser des suivis annuels

STATUT DE PROTECTION DE L'ESPÈCE

Annexe II	Annexe IV	Annexe V	Régional	National
■	■			■



Accouplement d'Azurés des Paluds

Azuré de la Sanguisorbe



Directive habitats

Annexe II : espèce dont l'habitat est à protéger par la mise en place de sites Natura 2000

Annexe IV : espèce à protéger strictement même hors site Natura 2000

Annexe V : espèce dont le prélèvement doit être contrôlé

Crédits photographiques : Michel RAUCH, David HACKEL, François SPILL

Réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

